

# Cahier d'acteurs

Entre Montmarault et Mâcon/Chalon-sur-Saône.

Janvier 2011 - N°12



# Parc d'attractions & Parc animalier Le PAL

Saint-Pourçain-sur-Besbre 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

Tél. 04 70 42 68 10 - Fax 04 70 42 01 52 - e-mail : info@lepal.com Internet : www.lepal.com

Le PAL est le site touristique le plus fréquenté de la région. Situé dans le département de l'Allier (320 000 habitants), il accueille 500 000 visiteurs par an venus d'une dizaine de départements. Cette fréquentation le place au 5ème rang des parcs d'attractions français. Le PAL doit son succès à son concept original (parc d'attractions et animalier) et à sa capacité à fidéliser sa clientèle grâce à des réinvestissements annuels importants dans des nouveautés (25% du CA). Acteur économique Responsable, Le PAL privilégie les entreprises locales pour la réalisation de ses travaux et investissements. Créateur d'emplois, il constitue une porte d'entrée pour le marché du travail pour des jeunes sans qualification. Formés aux différents métiers du tourisme ceux-ci peuvent se projeter et évoluer dans un secteur qui constitue l'un des piliers de l'économie française, le tourisme.

Le PAL est un acteur important du tourisme régional et départemental. Son concept, si populaire auprès du public, son esprit d'entreprise familiale, sa culture du client roi, ses valeurs développement durable (1er parc de loisirs à avoir obtenu une certification internationale développement durable – Green Globe), font du PAL un pôle d'attractivité majeur du Département et de la Région.

Créé en 1973, Le PAL a accéléré son développement à partir de 1996, année à partir de laquelle la part des investissements a augmenté et a été portée à environ 25% du CA annuel. Nouvelles attractions et nouvelles présentations animalières constituent chaque année l'essentiel de ces investissements. Comme la majorité des parcs européens, Le

PAL est un parc régional dont le développement dépend d'une part de sa capacité à fidéliser sa clientèle régionale et d'autre part de sa capacité à renforcer son attractivité pour séduire de nouveaux visiteurs venus de zones géographiques plus éloignées.

Le renforcement de l'offre par la nouveauté est donc un passage incontournable pour assurer le développement du Parc. Compte tenu de la faible densité de population de sa zone de chalandise actuelle, la future croissance du PAL passe impérativement par un élargissement de sa zone de chalandise. Une analyse rapide montre immédiatement que le principal potentiel de développement se situe aujourd'hui principalement à l'Est de sa zone avec la région lyonnaise qui constitue un réservoir d'environ 1 million d'habitants, soit plus que la population habitant dans un périmètre de 100 km autour du parc.



## Un concept rodé:

- un parc à la fois **animalier et d'attractions**, cette double thématique fait sa spécificité, son originalité voire sa singularité ; il n'existe que 2 exemples similaires en Europe ;
- un parc **populaire** pour toute la **famille**, intra générationnel, au prix attractif;
- un parc à vocation régionale qui s'inscrit dans un objectif de divertissement et de pédagogie (découverte et conservation de la biodiversité);
- un parc qui pratique une **politique d'investis**sement particulièrement dynamique.
- un parc avec une valeur environnementaliste forte.

#### Le PAL en chiffres\*:

- 25 attractions
- 500 animaux
- 3 spectacles animaliers
- 23 hectares
- 1500 variétés végétales
- 60 salariés permanents et 220 saisonniers
- 500 000 visiteurs
- 12 millions d'euros de CA HT

\* chiffres 2010

#### Provenance de la clientèle du PAL:

- 95 % de la clientèle vit à 200-250 km du parc (12 % à 0-50 km 34 % entre 50 et 100 km 54 % à plus de 100 km,
- La majorité des visiteurs provient d'une dizaine de départements
- •37% fréquentation août et 63 % en juillet août
- motivation des clients : 17% pour les attractions, 8% pour les animaux mais 75 % pour les attractions et les animaux.
- 97 % veulent revenir, 88 % sont déjà venus,73 % plusieurs fois
- 18 % viennent en groupe en car, 82% viennent en famille en voiture (famille de 3 à 4 personnes)
- Compte tenu de sa situation il est quasi impossible pour la clientèle du parc de venir en train.

## Principaux départements :

- Allier: 15% - Ain: 3,6% - Cher: 2,5%

Côte d'Or : 2,5%Indre : 2%Loire : 7,8%

- Nièvre : 6%

- Puy de Dôme : 12,5%

- Rhône: 6%

- Saône et Loire: 11,2%

Etrangers: 5%Autres: 20,4%



#### Les voies d'accès, un enjeu prioritaire :

Comme l'ensemble des acteurs économiques du Département, Le PAL souffre du sous dimensionnement des infrastructures routières, et notamment de la RCEA. Celle-ci constitue un handicap insupportable alors même qu'elle pourrait constituer un atout important eut égard à son tracé stratégique qui fait d'elle une porte d'entrée unique dans le département pour tout l'Est de la France, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Italie. Cette infrastructure routière est notoirement sous dimensionnée eut égard aux trafics poids lourds et voitures enregistrés, et donc peu compétitive et dangereuse (la RCEA est l'une des routes les plus meurtrières de France).



Compte tenu de sa situation isolée, à l'écart des foyers urbains à forte densité de population (900 000 habitants dans un rayon de 100 km), et compte tenu de l'épuisement progressif de sa zone de chalandise primaire, Le PAL voit son futur développement aujourd'hui conditionné par le recrutement de nouveaux clients dans des zones géographiques plus éloignées.

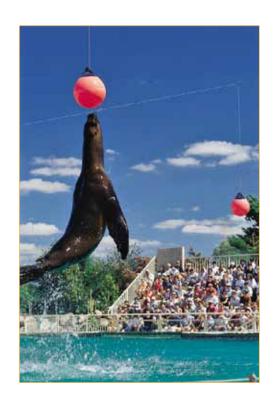
La région lyonnaise constitue son principal et quasiment unique levier de développement avec une population pour la seule agglomération de Lyon de près d'un million de personnes et autant de visiteurs potentiels pour le parc. Pourtant situé à seulement 150 km de Lyon, Le PAL ne recrute aujourd'hui que 5% de ses visiteurs dans le département du Rhône. A contrario, sur l'Ouest de sa zone Le PAL est confronté à une concurrence très forte qui est renforcée par un sens migratoire naturellement orienté vers l'Ouest, ce qui laisse peu de place aux opportunités de se développer dans cette direction.

Investissant lourdement en communication sur cette zone depuis plusieurs années, Le PAL connaît des difficultés dans son développement lyonnais alors même que l'image du parc est excellente, que sa notoriété se développe, que l'offre qu'il propose est inexistante sur la région lyonnaise et donc reconnue comme étant très compétitive, et que ses primo-visiteurs se déclarent très satisfaits de leur journée passée en famille au PAL. Le parc est aujourd'hui fortement pénalisé par les difficultés d'accès pour une clientèle dont le seul moyen de transport est la voiture ou le car.

Sauf à être directement desservi par voie ferroviaire (ex Futuroscope), l'accès aux parcs de loisirs se fait exclusivement par la route. Les nombreux témoignages enregistrés témoignent de l'insatisfaction, voir de l'incompréhension,

des visiteurs devant la pénibilité de leur trajet entre leur domicile et Le PAL. Plus de 2 heures sont la plupart du temps nécessaires pour parcourir les 150 km qui séparent le lieu de domicile sur Lyon du PAL. La pénibilité liée à ce temps de parcours trop long est renforcée par un sentiment d'insécurité qui rend ce trajet encore plus pénible et discriminant.

Le résultat est la non fidélisation de ces visiteurs qui fait d'eux de futurs ex-visiteurs. Si le bouche à oreille sur le contenu de l'offre proposée par le parc est excellent, il est par contre catastrophique sur la problématique de l'accès et les clients interrogés sont nombreux à avancer l'idée qu'ils ont dû se tromper de route... Le PAL est aujourd'hui à un tournant de son développement. Si rien n'est fait pour que cet équipement routier devienne rapidement ce qu'il aurait dû être depuis longtemps déjà, Le PAL devra revoir ses ambitions à la baisse et abandonner toute idée de croissance. Il lui faudra donc revoir également à la baisse sa politique d'investissement, et ce malheureusement, avec les conséquences que l'on peut imaginer sur l'économie locale et l'emploi. Plus de 50% des investissements du parc sont aujourd'hui réalisés par des entreprises locales et les études réalisées montrent que pour 1 emploi créé dans un parc de loisirs ce sont 3 emplois indirects qui sont générés. Les parcs de loisirs, par les flux financiers et physiques (touristique notamment) qu'ils génèrent, par les emplois qu'ils créent, concourent à répondre aux problématiques d'intérêt général et sont des éléments particulièrement structurants pour un territoire.



Il paraît aujourd'hui impossible d'envisager le développement d'un territoire, l'implantation d'entreprises et la création d'emplois sans la mise à disposition d'infrastructures routières adaptées aux besoins. Concernant le département de l'Allier il est évident que ce déficit pèse lourd et qu'il pénalise gravement le développement économique et social du territoire. La mise à 2 fois 2 voies constitue un enjeu majeur pour le futur du département de l'Allier.

# **Conclusion:**

Aussi Le PAL dit oui au projet d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA via une concession, seule façon réaliste d'achever la modernisation de cet axe dans les délais les plus courts à savoir dès 2017.

